

## Condition d'admission au groupe U14 / U16 régional 2019 /2020

- Le groupe U14/U16 sera centré été/hiver autour du collège des Rousses et du lycée de Morez.
- Les U16 et U14/2 devront être inscrits au collège des Rousses « section pôle espoir » ou au lycée de Morez. Pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation sera à demander, qui sera validé.
- Pour ceux qui en ont besoin, ils seront accueillis à l'Internat de Morez, Le coût de l'internat : 170 € / mois (2018/2019)  
Il y a aussi la possibilité de trouver des familles d'accueil. En collaboration avec le collège, nous prospectons pour trouver des familles candidates.
- Les jeunes devront s'engager à participer à 90% des stages été/automne. Le coût de stages et des déplacements hiver est estimé à 5500 à 7500 € (Avant participation des clubs). Les U14 auront moins de jours de stage que les U16.
- Les U14/1 qui seraient sélectionnés et qui ne souhaitent pas s'inscrire aux Rousses devront faire les déplacements pour les entrainements du mercredi après-midi (été/hiver) des week-end hiver et les départs en stage. S'ils en ont la possibilité, ils pourront participer aux séances des mardi et jeudi (préparation physique ou ski).

## **INFO :**

### **Comment fonctionne le collège des Rousses :**

Pour les 6<sup>ème</sup>, le collège des Rousses dispose d'une classe aménagée « sport » orientée ski nordique et alpin, avec un encadrement assuré par les professeurs de sport. Il n'y a officiellement pas de dérogation possible pour les élèves qui ne sont pas du secteur scolaire des Rousses et qui souhaitent s'y inscrire, mais nous travaillons avec l'académie pour faire évoluer les choses

Pour les 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, le collège des Rousses dispose d'une section ski alpin et nordique. Cette section ski est encadrée par les entraîneurs du comité, départemental de ski du Jura, à la charge du comité départemental de ski du Jura et une professeure de sport, Mme Parissi qui dispose de 11 heures mises à disposition par l'Education nationale, pour encadrer les élèves en section ski nordique. Jusqu'à ce jour elle encadrait également, pour la préparation physique, les élèves en section alpin. L'hiver l'encadrement de la section alpin est assuré et pris en charge par le comité départemental de ski du Jura.

Les jeunes font un minimum de 2 heures de sport par semaine ciblé préparation physique « ski alpin » en plus des 3 heures de sport habituel du collège.

L'hiver c'est 2 demi-journées qui sont consacré à l'entraînement ski alpin (2 fois 3 heures)

A partir de la 5<sup>ème</sup>, un test d'entrée (ski et physique) est organisé le 13 mars. Il est ensuite possible de demander une dérogation pour les élèves hors secteur, quel que soit leur département de provenance. Une cotisation sera demandée à partir de la rentrée 2019.

En parallèle de cette section « ski » est mis en place depuis la rentrée 2018 un groupe indépendant « pôle espoir » composé de l'équipe régionale U16 pris en charge à 100% par l'entraîneur régional. Ce groupe sera élargi en U14 à compter de la rentrée 2019. Un accompagnement scolaire est mis en place (rattrapage des cours manqués / stages et compétitions).

Les jeunes font de 4 heures de sport par semaine avec l'entraîneur régionale ciblé préparation physique « ski alpin » plus 2 heures de sport habituel du collège. Plus les mercredi après-midi, soit 8 à 9 heures de sports par semaine.

L'hiver c'est 2 demi-journées de 4 heures qui sont consacré à l'entraînement ski alpin plus le mercredi après-midi.

### **Comment fonctionne le lycée de Morez :**

Pour la classe de Seconde, le groupe « pôle espoir » se poursuit pour les U16 2<sup>e</sup> année. La partie sportive est assurée par l'entraîneur régional. Un accompagnement scolaire est mis en place (rattrapage des cours manqués / stages et compétitions).

De la classe de Seconde à la classe de Terminale, il existe aussi une section « biquilifiante » : Baccalauréat et préparation aux premières épreuves du DE Ski Alpin.

En semaine scolaire, les élèves de seconde bénéficient de deux demi-journées d'entraînement. En fonction des options scolaires choisies à partir de la première (bac général, options, bac technique), les élèves bénéficient d'une ou deux demi-journées d'entraînement.

L'hiver, les entraînements de ski sont assurés par un entraîneur mis à disposition par les ESF des Rousses, de La Faucille, de Lamoura et de Lelex-Crozet.

Au printemps et à l'automne, les entraînements de préparation physique et/ou des interventions pour la préparation du DE ont lieu sur ces deux demies journées. Une participation financière est demandée aux familles.

Mme Bargout, professeur d'EPS du lycée, assure la coordination de ces deux dispositifs.

Pour l'entrée en section biquilifiante à la rentrée de septembre 2019, un test d'entrée aura lieu (13 mars pour le ski, fin mai pour les tests physiques et un entretien).

Dès la rentrée de septembre 2019, les élèves étant sélectionnés en section biquilifiante ne devraient pas être soumis aux règles dérogatoires (procédure en cours).